

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

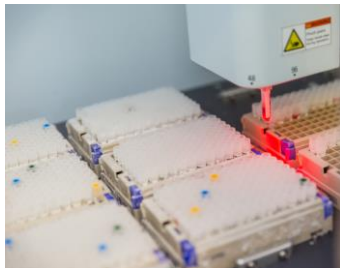
La Biobanque de Picardie du CHU Amiens-Picardie, certifiée ISO20387

La Biobanque de Picardie, Centre de Ressources Biologiques du CHU Amiens-Picardie, est le 2^{ème} organisme français à se voir certifié selon la **nouvelle norme internationale ISO20387** par l'Association Française de Normalisation (AFNOR).

La norme ISO20387:2018 « General Requirements for Biobanking » est la première norme ISO (International Standard Organization) spécifique des biobanques. Elle spécifie les exigences techniques et de qualité pour la compétence, l'impartialité et la cohérence des opérations des biobanques et couvre tous les aspects de la gestion des biobanques, y compris la structure, le personnel, les installations, les processus et les équipements (1). Elle couvre également les systèmes de gestion de la qualité et la manipulation des échantillons, y compris toutes les opérations de collecte, de conservation, de transport, de distribution et de traçabilité du matériel biologique. La norme ISO 20387 vise à harmoniser les opérations des biobanques à travers le monde et leur permet d'être évaluées selon les mêmes critères (2).

Les biobanques (ou Centre de Ressources Biologiques) sont des entités qui sont aujourd'hui reconnues comme essentielles pour la recherche, plus particulièrement biomédicale (3). Leur rôle est d'organiser de façon professionnelle les activités de recueil, préparation, mise en collection, conservation et diffusion des ressources biologiques auprès de la communauté scientifique.

La Biobanque de Picardie est l'une des biobanques pionnières en France et dans le monde (4). En 2004, elle fut l'une des toutes premières biobanque à être certifiée. A l'époque il n'existait pas de référentiel normatif pour les activités de biobanking. Ce fut donc le référentiel généraliste ISO9001 «**Systèmes de management de la qualité**» qui fut choisi. Il faut attendre la norme NF S96-900 « Système de Management d'un CRB et qualité des ressources biologiques » pour qu'un référentiel qualité « métier » soit créé. La Biobanque de Picardie sera certifiée selon ce référentiel dès 2009. Mais cette norme NF S96-900 est une norme franco-française. Ce n'est qu'en octobre 2018 que paraît l'ISO20387, premier référentiel international. Conçu comme une norme d'accréditation, ce nouveau référentiel comporte un certain nombre d'exigences nouvelles par rapport à la NF S96-900 que l'équipe de la Biobanque de Picardie aura donc pris le soin d'intégrer dans ses process depuis plusieurs mois pour obtenir avec succès le certificat N° 2022/102805.1 le 16 décembre dernier.



Références :

- (1) AFNOR. Exigences générales relatives au «biobanking»-. NF EN ISO 20387 Paris : AFNOR, 2020, 50 p. Disponible sur : <https://viewer.bdc.afnor.org/pdf/viewer/XPT1PxJ4s501?proxy=true>
- (2) <https://www.biobanking.com/iso-203872018-the-key-to-quality-biobanking/>
- (3) Clément, Bruno, et al. "Rapport 19-01. Pérenniser les centres de ressources biologiques: un enjeu majeur pour la recherche biomédicale." Bulletin de l'Académie Nationale de Médecine 203.1-2 (2019): 2-8.
- (4) Watson, Peter H., et al. "Biobank: What's in a Name?." Biopreservation and Biobanking 17.3 (2019): 204-208.

A propos de la Biobanque de Picardie

La Biobanque de Picardie est le Centre de Ressources Biologiques du CHU Amiens-Picardie. Elle prend en charge le traitement, le collecte, la conservation et la diffusion des échantillons biologiques destinés à la recherche médicale.

Ces échantillons biologiques sont associés à des données : démographiques, biologiques et cliniques qui proviennent du patient ainsi que des données inhérentes au type d'échantillon et sa traçabilité.

Cette structure est essentielle et stratégique pour le développement de la recherche notamment moléculaire (génomique, protéomique,...) qui est à la base du développement d'une nouvelle génération de techniques diagnostiques et thérapeutiques ciblées (« médecine personnalisée ») et d'une meilleure prise en charge clinique des patients.

En chiffres :

30 ans d'expérience

Plus d'un demi-million d'échantillons stockés

50 collections

30 projets de recherche clinique

40 congélateurs à -80°C

A propos du CHU Amiens-Picardie

Pôle d'excellence en santé, le centre hospitalo-universitaire Amiens-Picardie se déploie sur 4 missions : soin, recherche, enseignement et gestion de la démographie médicale.

Il est l'un des deux CHU des Hauts-de-France et le premier employeur de Picardie.

Établissement de référence, exerçant ses activités tant au bénéfice de son bassin de population de proximité qu'au bénéfice de son territoire de recours picard (greffes, oncologie, chirurgie conventionnelle et ambulatoire, maternité de niveau 3, urgences...), le CHU Amiens-Picardie est également fier de compter de nombreuses reconnaissances nationales et internationales grâce à ses équipes dynamiques et innovantes.

Acteur majeur de l'enseignement en santé, il participe activement au cursus des étudiants en médecine et pharmacie, dispose de 16 centres de formation pour les professions paramédicales et d'un centre de simulation de réputation nationale voire internationale, Simusanté®.

Doté d'un programme ambitieux de recherche et d'innovation, le CHU Amiens-Picardie affirme une politique dynamique d'investissement pour développer une prise en charge sécurisée et de qualité pour chaque patient.

Pleinement investi dans le plan santé ville-hôpital et porteur du groupement hospitalier de territoire « GHT Somme Littoral Sud » (10 établissements publics de santé), le CHU Amiens-Picardie favorise les synergies territoriales et capitalise l'émergence des savoir-faire.

Le CHU Amiens Picardie, l'Excellence à taille humaine pour chaque patient.

<http://www.chu-amiens.fr>

Chiffres clés 2021 du CHU Amiens-Picardie (fortement impactés par la crise sanitaire)

+ de 800 000 visites par an

1 705 lits et places

6 481 agents dont 830 personnels médicaux

464 000 consultations externes

30 815 interventions chirurgicales

98 291 passages aux urgences

2 369 naissances

16 écoles et centres de formation